Les Échos de la Belle

Janvier 2023 - **Numéro 6**

Celles-sur-Belle

Ville en Poésie

p.10 / Travaux
Voirie
Enfouissement des réseaux

p.14 / Le Marché de Celles
Rencontre avec
les commerçants ambulants

p.20 / Sport
HBCC MEP / L'Octopus Cellois
Randonneurs Cellois / Alouette Twirling

Celles-sur-Belle
Belle à investir

Magazine municipal des communes déléguées de Celles-sur-Belle, Montigné, Saint-Médard et Verrines-sous-Celles

Sommaire

Photo de couverture : Rue de Belle face - Celles-sur-Belle

03/ Édito du maire

04/ Actualités

08/ Tri Urbanisme

10/ Travaux

11/ PCC

14/ Marché de Celles

12/ interview

16/ Celles-sur-Belle Ville en Poésie

19/ Belle et Lambon

20/ Sport

22/ Santé et Solidarité

24/ Patrimoine

25/ Culture

LES ÉCHOS DE LA BELLE, MAGAZINE MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE CELLES-SUR-BELLE
1 avenue de Limoges - 79370 Celles-sur-Belle | mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr | 05 49 79 80 17
Responsable du comité de rédaction Maïté CROMER, commission « communication » de la mairie de Celles-sur-Belle
Conception graphique : www.christophe-simon.com
ISSN 2741-020X | Dépôt légal : à parution – Impression Imprimerie MATHIEU, Tirage : 2 200 exemplaires –
Distribution : Françoise Proust 06 70 37 76 92
Crédit photos : ©Mairie de Celles-sur-Belle,
Ce magazine est disponible à l'accueil de la mairie de Celles-sur-Belle et sur le site internet (www.ville-celles-sur-belle.com)

Édito du maire

Chères Celloises et chers Cellois,

Les années se suivent et se ressemblent, depuis 3 ans que nous sommes élus, les crises s'enchaînent, pas toujours les mêmes mais toujours avec des adaptations à mettre en œuvre pour gérer au mieux notre commune.

En 2022, une situation que même les plus pessimistes d'entre nous n'auraient jamais imaginée est survenue : la guerre en Europe.

Les conséquences sont surtout économiques, et cet hiver sera difficile pour tous avec la flambée du prix des énergies. La commune a pris des mesures dès cet été pour réduire les factures d'électricité en arrêtant l'éclairage public de mai à octobre.

Nous sommes aussi face aux signes de réchauffement climatique et cet été particulièrement sec nous a obligés à revoir les fleurissements de la commune, sans arrosage.

Pour la première fois depuis le début du mandat, nous nous sommes réunis pour les vœux, cela a été un moment festif important pour se rencontrer, échanger et connaître les réalisations, les travaux menés sur la commune pendant l'année.

Pour que l'année 2023 soit une belle année je vous souhaite

Des sourires, pour chasser la tristesse,

De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,

De la confiance, pour faire disparaître les doutes,

Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,

De la générosité, pour le plaisir de partager.

Sylvie BRUNET,

Maire de Celles-sur-Belle

Vice-présidente communauté de communes Mellois en Poitou

Sylvie Brunet, Maire de Celles-sur-Belle, Présidente du CCAS, le conseil municipal et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année 2023 !

Actualités

3AM79 Balades en voitures anciennes

A l'occasion des journées du patrimoine, le club de voitures anciennes 3AM79 a parcouru les routes de la Gâtine. Cette balade organisée par deux membres du club nous a amenés à découvrir et visiter le château des Loges à la Chapelle Bâton. Cet édifice a été conservé par la même famille depuis le 17ème siècle et se trouve dans un état remarquable. Les collectionneurs que nous sommes ont pu apprécier le décor magnifique du parc avec ses arbres majestueux et son potager conçu pour nourrir l'ensemble des habitants de ce domaine.

Contact : Eric Guérin - 06 65 27 52 84

Alors c'est quoi un "Chat libre"?

Un chat dit libre est un chat stérilisé, identifié au nom de la mairie et enregistré à l'I-CAD (Identification des Carnivores Domestiques). Avec ce statut, bien qu'il soit sauvage ou semi sauvage, il reste au regard de la loi un animal domestique.

Aux termes de l'article L214-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime, il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques, ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Cette interdiction s'applique en conséquence de la même façon aux chats libres.

Par ailleurs, les protecteurs de ces chats seront autorisés à les nourrir dans les lieux de leur capture (Art. L211-27 Code Rural et de la Pêche Maritime), en s'assurant de laisser les lieux dans un état de propreté évitant toute nuisance.
Ainsi, la règle du Code civil rend le propriétaire du chat responsable de celui-ci.

Rappel des obligations des propriétaires : Le propriétaire ne doit pas laisser son animal errer sans surveillance hors de sa propriété : il est responsable des dégâts qu'il pourrait causer. Sa responsabilité civile ainsi que pénale peut être engagée. En outre, tout chat de plus de 7 mois, né après le 1er janvier 2012, doit être identifié (tatoué ou pucé).

Cas particulier de "chats libres" : Pour limiter les populations de chats errants, le conseil municipal a décidé d'une campagne de capture de 25 chats par an et a passé une convention avec la SPA.

L'objectif est d'effectuer la capture de chats non identifiés, sans propriétaire, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. L'identification est réalisée au nom de la commune. Certains de ces chats sont par la suite proposés à l'adoption par la SPA.

Il faut savoir que dans les Deux-Sèvres, il n'y a pas de fourrière. Donc actuellement, sur notre territoire et jusqu'à nouvel ordre la capture des chats errants par les habitants est formellement interdite.

La SPA recrute des bénévoles : devenez famille relais et accueillez provisoirement un animal le temps de lui trouver un adoptant. Rendez-vous sur le site internet de la SPA (www.la-spa.fr).

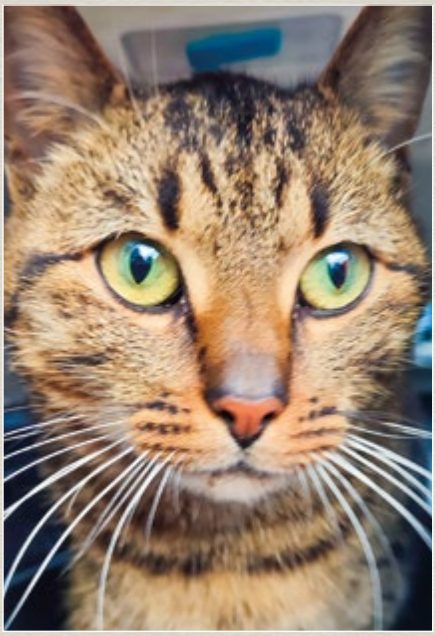

Lingettes

Les lingettes ont fait leur place dans nos maisons parmi les produits d'hygiène et d'entretien…

Si elles peuvent avoir un côté pratique, elles sont devenues un véritable problème pour les structures d'assainissement de nos eaux usées. La plupart des interventions des services techniques sur les centrales d'épurations sont dues à ces lingettes qui ne sont pas biodégradables (malgré l'inscription sur l'emballage), ou alors ne le sont que dans un temps assez long et que certains d'entre nous, par méconnaissance de ce problème, mettent dans la cuvette des toilettes.

Adoptons un comportement citoyen en jetant toutes nos lingettes dans la poubelle réservée aux déchets non-recyclables.

Le Petit Echo de la Belle

La réactivité est à la clé d'une bonne communication avec les habitants.

C'est pourquoi, face aux crises successives que nous traversons, les élus ont souhaité renforcer la communication auprès des cellois. Aussi, la création d'une lettre d'information distribuée dans toutes les boîtes à lettres en novembre 2022, informant sur les dates clés de la fin d'année, nous a paru indispensable. Ce support en constante évolution est plus adapté à notre quotidien pour être toujours plus proche de vous. Nous n'hésiterons pas à faire d'autres éditions en complément du Magazine municipal plus complet comme celui que vous lisez. Toutes les éditions sont disponibles sur le site internet de la commune
www.ville-celles-sur-belle.com/page-type/echos-de-la-belle/

Le Rotary Mellois

Le Rotary Club de Melle Pays Mellois, fort de 23 membres, est une association caritative issue du Rotary International. Par l'intermédiaire de sa fondation, ou directement par une action locale, il agit selon 7 axes stratégiques : Apporter l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, soutenir l'éducation, lutter contre les maladies, assister la mère et l'enfant, développer les économies locales, promouvoir la paix et protéger l'environnement.

En mai dernier, le club a fêté ses 50 ans d'existence. A cette occasion, 8 membres du club de Bristol au Royaume-Uni avaient fait le déplacement, nous leur avons fait découvrir ou redécouvrir les attraits de la région notamment le marais poitevin et la ville de Cognac.

Visite de Cognac pour les 50 ans du club

Plantation de 50 arbres - photo de Vincent Bourcellier

Le club a également décidé de marquer les esprits en offrant 50 arbres à la commune de Celles-sur-Belle et à l'épicerie sociale du Pays Mellois. Un grand panneau a été installé pour expliquer la démarche des membres du club.

Les actions récurrentes du club ont bien sûr été organisées. En février, les bénéfices de l'opération nationale "Jetons le Cancer" dans les grandes surfaces ont servi à financer du matériel de recherche, de dépistage et de traitement dans plusieurs instituts français de cancérologie. En mai dernier, la marche en faveur "d'Imagine for Margo" qui lutte contre les cancers pédiatriques a permis de récolter 4 500 €. En août, une soirée conviviale avec tombola a permis de financer des actions locales notamment en faveur de l'association "l'Archipel" (Maison pour l'Autisme gérée par l'ADAPEI de Melle).

Enfin, en novembre, "Espoir en tête" conduit à la diffusion en avant-première au cinéma d'un film dont une grande partie des entrées est reversée à la recherche pour lutter contre les maladies du cerveau.

A noter dans vos agendas 2023 : le 5 février, reconduction de "Jetons le Cancer" et 14 mai, marche "Imagine For Margo".

Le Tour Poitou-Charentes des Motos Anciennes

L'association Classic Moto Cellois a organisé les 8, 9, 10 et 11 septembre 2022 son 6ème Tour Poitou Charentes des Motos Anciennes.

Cette randonnée, organisée tous les deux ans, est ouverte aux passionnés venus de toute la France et d'Europe, au guidon de motos anciennes datant d'avant 1965.

Il s'agit d'une balade de 650 km dans la région, qui permet aux participants de rouler sur de belles routes de campagne à la recherche de lieux insolites. Cette balade est aussi l'occasion de découvrir des sites touristiques comme cette année : le château de Saveilles (16), Verteuil sur Charente (16), les routes de bord de l'estuaire de Gironde, la traversée de Brouage (17), ou de franchir la Charente sur le pont transbordeur de Rochefort.

Les participants sont hébergés en demi-pension dans des chalets ou villages de vacances, les villes étapes de cette édition ont été : Eymouthiers (16), Meschers (17), Fouras (17) avec un passage en Dordogne lors de la deuxième journée. A chaque arrivée d'étape, les municipalités proposent un pot d'accueil, c'est l'occasion d'exposer les motos et de faire la promotion de notre ville de Celles-sur-Belle et de son musée de la moto.

Cette année, 71 motos ont suivi le tour, ce qui représentait un groupe de 90 personnes en incluant les passagers et les conducteurs des véhicules d'assistance.

En parallèle à l'organisation du tour Poitou Charentes, et grâce à ses bénévoles bricoleurs, l'association continue de restaurer des motos du musée Pierre Certain, elle accompagne également régulièrement des groupes de visiteurs sur les lieux d'exposition (Abbaye Royale et ancienne caserne des pompiers). Tout au long de l'année, le Classic Moto Cellois propose diverses animations comme la tenue de stands présentant le musée des motos anciennes sur des bourses ou salons. En mars 2023 nous serons présents aux puces motos de Niort.

Les copains d'enclume

Encore une réalisation originale pour ce groupe de forgerons artisans et artistes…dans leur local de la place de l'aumônerie à Celles. Cette fois-ci, en avril 2022 ils se sont attaqués à un autre symbole de notre ville, la moto ancienne.

Après des centaines d'heures de travail en groupe dans une ambiance joviale et sympathique, ils ont réalisé, sous la houlette de Max QUIARD, une moto ancienne en fer forgé, réplique d'une moto de 1925 de marque BARRÉ. Barré & fils était une marque d'autos et motos fabriquées à Niort.

La réalisation est remarquable, bourrée de détails et de grandeur nature.

Ce travail sera présenté au public dans un lieu de la ville de Celles prochainement choisi.

Les personnes ayant participé à la réalisation de la moto :
Briand M, Chaigneau A, Crepeau F, Gautron R, Laurent A, Masjuan T, Pitau D, Pitau M, Quiard M et Robin R.

Tribune de l'opposition

Notre commune regroupe 4 villages dont 3 ne possèdent ni boulangerie, ni distributeur de pain et de plus, les boulangers ne font plus de tournées... Pas assez rentables disent-ils !!

Au Luc, par exemple, les personnes âgées qui ne conduisent plus regrettent qu'il n'y ait pas de distributeur de pain, elles se plaignent aussi que les boulangers ne prennent plus la peine de faire des tournées dans nos villages. « Avant, le boulanger de St Romans passait tous les jours, il a vendu et aujourd'hui la boulangère passe trop irrégulièrement »

Ne pourrait -on imaginer une solution pour pallier à ce manque très symbolique des difficultés de notre ruralité : le manque de pain est révélateur de la disparition des commerces, de l'artisanat, de la production locale, des activités et des services de proximité dans les zones isolées. Que nos anciens soient privés de pain en 2022, c'est quand même un comble !!!!

En tant qu'élus de l'opposition, nous proposons d'avoir une réflexion axée sur l 'installation d'activités agroalimentaires de qualité (en agriculture biologique) fixes ou ambulantes profitables à l'ensemble de la population.

Jean-Michel BARRET - Christine BEDON
Chantal GADEAU – Christian PICARD

Infos SIEDS électricité

Country Line Family

Le nom de cette association, 2MCS, reprend les initiales des quatre femmes qui ont créé l'association en collégiale début juillet 2022.

Aujourd'hui, la section de danse "Country line family" compte une trentaine d'adhérents qui s'entraîne tous les lundis soir à salle des fêtes de Verrines-sous-Celles, de 19h à 20h pour les débutants et de 20h15 à 21h30 pour les autres, tout cela dans la bonne humeur.

L'association organise un Salon du bien-être
le samedi 18 Novembre 2023
de 10h00 à 18h00
à la salle des fêtes de Celles-sur-Belle.

CONTACT :
06 87 07 38 60 ou clf79370@gmail.com

Photos prises par Elo'Photo
4 Avenue Etienne Girard Mougon - 79370 Aigondigné

Tri
des ordures ménagères

Trier les déchets recyclables, c'est agir au quotidien pour notre environnement.

C'est aussi assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles non renouvelables :

- *1 tonne de plastique recyclée est égale à 650kg de pétrole brut économisés.*

C'est aussi limiter les gaz à effet de serre :

- *1 tonne d'aluminium recyclée c'est pratiquement 7 tonnes de CO2 économisés.*

C'est aussi économiser de l'eau, de l'électricité… car extraire des matières premières nécessite beaucoup d'énergie :

- *Refondre des canettes d'aluminium nécessite 95% d'énergie en moins que d'extraire ce métal à partir de minerai.*

Au lieu d'avoir recours à l'extraction de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la terre (sable, pétrole…), on utilise de la matière existante (comme les emballages) pour produire des objets et d'autres emballages :

- *1 tonne de papier recyclé équivaut à 900 kg de nouveau papier.*

Le tri est indispensable pour nos enfants, notre ville, notre environnement et permet de maîtriser les dépenses liées aux déchets.

Urbanisme

Constructions et aménagements sur la commune : les bonnes questions !

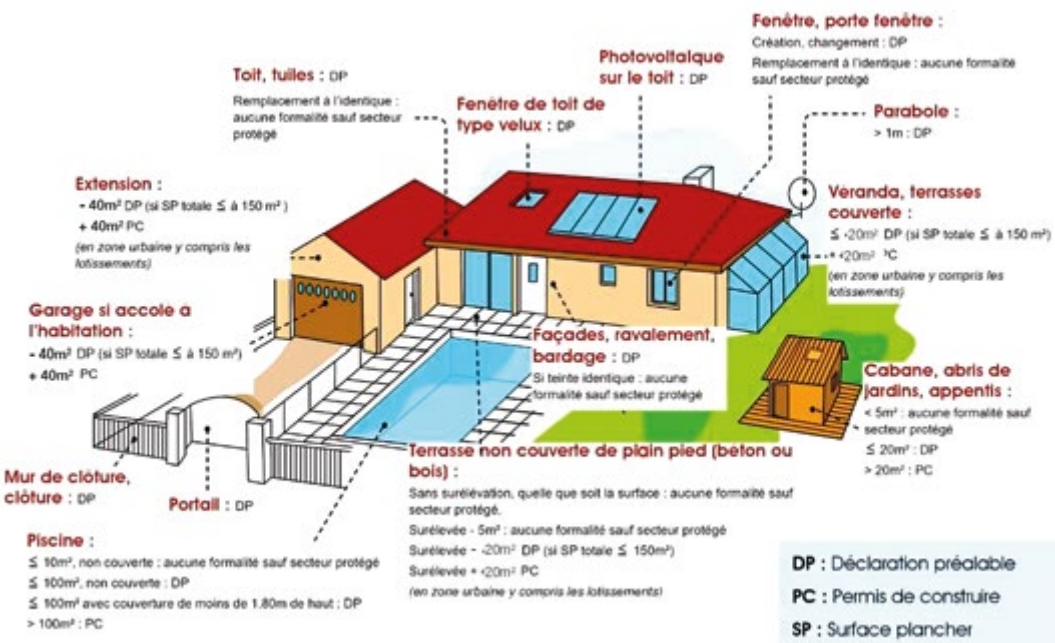

Les aménagements ou constructions conduites par les particuliers ou les entreprises sur la commune sont dans la plupart des cas soumises à des demandes de permis de construire ou des déclarations préalables de travaux. Les démolitions n'échappent pas à déclaration et doivent également faire l'objet d'une demande spécifique. Le non-respect de ces formalités pouvant conduire à des désagréments, soyez donc bien informés des obligations.

En 2021, un déchet trié n'a coûté que 7€ par tonne alors qu'un déchet jeté à la poubelle des ordures ménagères (poubelle grise) a coûté 45€ par tonne. (Chiffre de la Communauté de Communes).

Profitez du nouveau mode de collecte pour parfaire votre tri : uniquement les ordures ménagères dans les bacs gris et que les "emballages" dans les bacs jaunes.

Le verre, les papiers doivent toujours être apportés en point d'apport volontaire et les grands cartons bruns et autres déchets doivent toujours être apportés en déchetterie.

Afin de vous accompagner pour mieux trier, la communauté de communes Mellois en Poitou met à votre disposition des points de tri et, à la fin du déploiement du nouveau mode de collecte, des bacs collectifs pour les emballages à 200 mètres maximum de votre lieu d'habitation.

Un guide du tri est disponible sur le site internet www.melloisenpoitou.fr

ou sur demande à la Direction de la Prévention et Gestion des Déchets par téléphone au 05 49 27 56 79 ou par mail preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr.

Les règles diffèrent suivant l'emplacement de la parcelle concernée par les travaux. En attendant la mise en vigueur du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), La commune reste partagée en 3 grands secteurs :

- ***Les zones de proximité de bâtiments classés****. Il s'agit du périmètre d'un km environ autour de l'Abbaye de Celles et de l'église de Verrines. Ces zones dépendent des règles de l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine).*
- ***L'ancienne commune de Saint Médard dépourvue de PLU*** *(Plan Local d'Urbanisme) qui se voit appliquer le RNU (Règlement National d'Urbanisme).*
- ***Les autres zones hors périmètre bâtiments classés*** *des anciennes communes de Celles, Verrines et Montigné assujetties aux règles du PLU communal datant de 2013. Bien évidemment, suivant qu'une parcelle sera en zone constructible, agricole ou naturelle, les règles et autorisations différeront.*

Quelles que soient les zones, des règles particulières peuvent se superposer. A titre d'exemples :

- Un ancien mur en pierre peut être classé et doit être conservé en l'état.
- Une zone natura 2000 ou l'absence de réseaux peut interdire une construction sur un terrain pourtant situé en zone constructible.
- La présence d'infrastructures (une route passante, un réseau…) interdit une sortie de propriété à un endroit déterminé.

La zone protégée autour des bâtiments classés est la plus contraignante en matière d'urbanisme. En dehors des constructions soumises à permis de construire, tous les travaux mineurs ayant une incidence sur l'aspect visuel de la zone sont soumis à une déclaration. Le dossier sera systématiquement examiné par l'architecte des bâtiments de France et pourra faire l'objet d'une demande de modification ou être refusée.

La réalisation d'une terrasse, la réfection d'une toiture, le ravalement d'une façade, le type de matériau utilisé (PVC interdit dans la plupart des cas), abris de jardins, l'ouverture d'un velux en toiture, les couleurs des ouvertures, les clôtures…etc font donc obligatoirement l'objet d'une demande préalable de travaux. Les panneaux solaires ne sont pas autorisés dans cette zone à ce jour. Les paraboles aujourd'hui inutiles devraient être déposées (en respect de la charte des Petites Cités de Caractère).

Hors zone protégée AVAP, les contraintes sont moins fortes. Les règles sont édictées par les règlements d'urbanisme en vigueur.

Un premier conseil est donc de se renseigner auprès de la mairie si vous envisagez des travaux afin de connaître vos obligations (plaquette consultable en mairie). Il est bien évidemment conseillé d'attendre le délai requis après le dépôt d'un dossier avant de commencer les travaux. Enfin, une fois les travaux autorisés réalisés, il convient d'en informer la mairie par le dépôt de la déclaration attestant l'achèvement des travaux.

Il faut souligner l'importance de ces déclarations à plusieurs titres. En dehors de la cohérence de l'habitat dans un territoire, l'absence de déclaration ou d'autorisation conduira à des difficultés certaines :

- Difficulté, voire impossibilité de vente d'un bien au moment de la rédaction de l'acte notarié.
- Demande de modification ou démolition suite à des travaux non conformes qui auraient pu être conduits.
- Redressements fiscaux suite à l'absence de déclarations ou autorisations.

Enfin, si des travaux ont été effectués sans autorisation, il est recommandé d'effectuer une régularisation avant l'arrivée des difficultés ci-dessus mentionnées. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.

Travaux
Voirie

La commune de Celles-Sur-Belle possède 60 km de voirie et 15 km de chemins ruraux.

Nos voies communales se sont dégradées au fil du temps et ce depuis plusieurs années, à cause notamment des poids lourds, des tracteurs agricoles de plus gros tonnage qu'autrefois et d'une forte augmentation des passages de véhicules légers.

La nouvelle municipalité a décidé, pendant son mandat, de consacrer tous les ans un budget "voirie" pour la réparation de nos routes.

Pour l'année 2021, le budget d'investissement voirie était de 180.000€, celui de 2022 fut de l'ordre de 230.000€. Ces dépenses réalisées pour l'amélioration des chaussées devraient permettre à nos usagers de rouler en toute sécurité.

Les voies concernées étaient : Route de Bonneuil/Saumon ; Route de La Moutonnerie/Les Oulmes ; Rue du Château de La Forge ; Allée du Logis à St-Médard ; Rue de l'Ancienne Mairie/début Route de Vitré ; Rue des Acacias et Avenue de Limoges (réfection de trottoirs)

Exemples de réalisations ->

Route de Bonneuil/Saumon

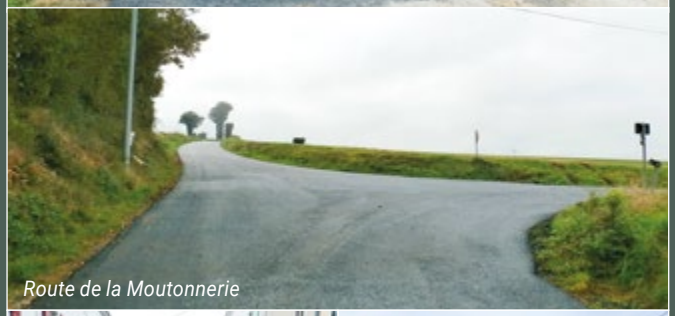
Route de la Moutonnerie

Rue de l'ancienne Mairie

Rue des acacias (trottoirs)

Avenue de Limoges (trottoirs)

Enfouissement des réseaux

La Commune, en collaboration avec le S.I.E.D.S. (la régie d'électricité des Deux-Sèvres), a également investi dans l'enfouissement de réseaux (électricité, téléphonie, éclairage public) ainsi que le renouvellement du réseau d'eau potable. Ont été concernées la rue Romaine, la rue des Mésanges, rue du Fief Naudin, rue des Griches (La Cigogne), ainsi que les rues de la Racaudrie et de La Cure (Verrines).

Rue Romaine

Rue du Fief Naudin à la Cigogne

Rue des mésanges

Rue de la Racaudrie

D'autres enfouissements seront réalisés pendant la mandature.

Celles-sur-Belle sur TV Tourisme

Commission de contrôle du 6 octobre :

Le jeudi 6 octobre, c'est par un temps magnifique et ensoleillé que nous avons fait visiter notre cité aux membres du jury des Petites Cités de Caractère.

L'après-midi avait commencé par la projection d'un diaporama mettant en valeur la commune de Celles-sur-Belle, suivi par une promenade jusqu'au belvédère de Bellevue afin de commencer la visite par une vue panoramique de la cité. Ensuite, la balade commentée dans les rues a été ponctuée de pauses poétiques mettant en valeur notre label de "Ville en poésie". Des artisans, commerçants, présidents d'associations et hébergeurs ont également témoigné de leur attachement à vivre et travailler à Celles.

L'après-midi s'est terminé par la délibération de la commission, délibération restée secrète, le verdict n'étant annoncé que lors du Conseil d'administration des PCC qui s'est tenu le 23 novembre à St-Savinien-sur-Charente. Autant dire que l'attente fut longue... mais pour finir par une bonne nouvelle : notre commune est de nouveau homologuée "Petite cité de caractère" pour une durée de 5 ans ! Merci à tous ceux qui ont participé à la constitution du dossier et qui ont soutenu la municipalité lors de la commission de contrôle !

Film documentaire sur TV Tourisme :

Les 7 et 8 septembre, une équipe de TV Tourisme est venue réaliser un film documentaire sur Celles-sur-Belle. Ce tournage faisait suite à une proposition des Petites Cités de Caractère visant à renforcer l'intérêt touristique des petites cités.

La date du 8 septembre n'avait pas été choisie au hasard puisque c'était le départ du Tour Poitou-Charentes des Motos Anciennes, ainsi mis en valeur dans le reportage. Nos édifices remarquables ont également été l'objet d'une attention toute particulière, ainsi que le centre-bourg, la vallée de la Belle, avec de très belles photographies réalisées par drone.

A vous de découvrir ce film documentaire, divisé en 5 séquences, sur Internet à l'adresse suivante :

www.web-tv-tourisme.com

onglet "petites cités de caractère"

(sélectionner le département 79 pour avoir toutes les PCC des Deux-Sèvres ayant déjà bénéficié de cette promotion touristique).

Interview
Rachel GROSJEAN, tapissière d'ameublement

Quelles études avez-vous fait ? D'où vous est venue votre vocation ?

J'ai commencé par faire un BAC pro en ébénisterie puis par la suite j'ai obtenu un CAP tapissier d'ameublement en décor (couture, voilage…) et enfin un CAP en garniture lors de mon apprentissage à Royan. J'ai poursuivi mes études à Joué-lès-Tours où j'ai obtenu un BTM (Brevet Technique des Métiers) en tapissier d'ameublement option garniture.

C'est pendant un stage en ébénisterie que j'ai découvert le métier de tapissier : mon maître de stage m'a emmenée chez le tapissier qui avait un atelier juste derrière le sien. J'ai passé une journée avec ce dernier et de là est née ma vocation. Après cela, je me suis dirigée vers des études dans la couture et dans la tapisserie-garniture.

Travaillez-vous seule ou en équipe ?

Je travaille seule pour le moment mais je pense prendre un(e) apprenti(e) ou un(e) salarié(e) dans le futur.

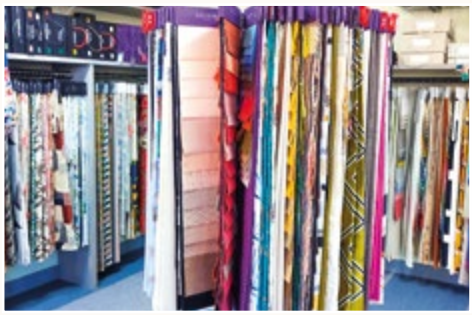

Pour quels types de projets peut-on faire appel à vous ?

On peut faire appel à mes services pour tout ce qui concerne la réfection ou confection de chaises, fauteuils, canapés, anciens ou modernes. Mais aussi pour la confection de rideaux et voilages et la réfection de matelas en laine. Dans ma boutique, on peut trouver des tissus d'ameublement ainsi que des tringles à rideaux.

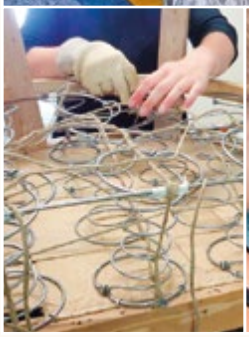

Attention, son carnet de commande est bien rempli !
Si vous souhaitez faire appel au talent de Rachel GROSJEAN, prévoyez 4 à 5 mois de délai.
Le coût de ses prestations dépend notamment du tissu choisi. Pour la restauration complète d'un fauteuil Voltaire (dossier, assise et changement de tissu) il faut compter entre 1 000 et 1 200 €.

C'EST EN JUILLET 2021 que Rachel GROSJEAN, 24 ans à l'époque, a repris l'entreprise de Yvan Biraud au 39 Avenue de Limoges à Celles-sur-Belle. D'abord apprentie puis salariée, elle est désormais à la tête de la boutique maintenant appelée "RG Décors". Classée première nationale aux Olympiades des Métiers en 2018, elle met à disposition son talent et son expertise pour la réalisation de vos projets de décoration.

Avez-vous une réalisation dont vous êtes particulièrement fière ?

Oui, c'est une chaise exposée dans la boutique. Elle a été faite pendant mon premier concours "Meilleur Apprenti de France" pour lequel j'ai reçu la médaille d'argent. Je n'avais que 6 mois de métier à l'époque !

Pouvez-vous nous expliquer le processus de réfection d'une pièce ?

Pour un fauteuil par exemple, il faut commencer par choisir le tissu.

Ensuite, si la garniture est à refaire, il faut effectuer un choix car il y a deux manières de refaire une garniture. Soit à l'ancienne, en crin végétal, soit en mousse. Une garniture traditionnelle peut durer jusqu'à 40 ans alors que la mousse se détériore plus rapidement et dure une vingtaine d'années.

Même sur un fauteuil ancien on peut mettre de la mousse.

Pour la réfection d'un fauteuil Voltaire ou d'un Cabriolet, il faut compter entre 15 et 20 heures de travail.

Concernant les boiseries je ne fais que du recollage. Si le bois d'une pièce est trop abîmé, il m'arrive de faire appel à un ébéniste ou un menuisier.

D'où proviennent les tissus que vous utilisez ?

Ils viennent en majorité de maisons de tissus françaises, mais aussi d'autres pays européens notamment d'Angleterre et d'Allemagne.

Pour plus de renseignements, pour des conseils ou tout simplement pour admirer ses réalisations, n'hésitez pas à pousser la porte de sa boutique du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00 ou le samedi de 9h00 à 12h00.

RG Décors : 05 49 79 82 94 | rgdecors.tapissiere@gmail.com

Le marché de Celles

Rencontre avec les commerçants ambulants

POISSONNERIE

JÉRÔME RIEU : 06 84 64 27 97

Originaire de La Tremblade, Jérôme RIEU, 22 ans de métier, est présent sur le marché de Celles depuis 2012.

Il vend des poissons, coquillages et crustacés qu'il va chercher à la criée de La Rochelle 2 fois par semaine.

Vous pouvez le retrouver le mardi et le vendredi sur le marché de Melle, le mercredi à Celles-sur-Belle, le jeudi à Brioux-sur-Boutonne et le samedi à Chef-Boutonne.

SARL BEL – PAPIN PRIMEURS

14 IMPASSE DE LA PERCHE, LES OMBRAILS
79370 – CELLES-SUR-BELLE
STÉPHANE PAPIN : 06 87 43 35 72
CORINNE PAPIN : 07 85 61 66 40

L'entreprise PAPIN Primeurs a été créée par Jacky et Suzette PAPIN en 1981. Elle, par la suite, été rachetée en 2012 par leur fils Stéphane et sa femme Corinne qui l'ont renommée SARL BEL", présents tous les mercredis au marché de Celles.

Ils ne sont pas maraichers mais ils s'approvisionnent chez des grossistes qui privilégient les producteurs locaux.

Les fruits et légumes sont conservés en chambre froide entre 3°C et 6°C. Certains fruits comme les avocats sont achetés avant maturité et sont conservés à environ 14°C pour les faire murir.

Depuis la période du Covid, SARL BEL propose la livraison à domicile dans un rayon de 20 km autour de Celles-sur-Belle. Vous pouvez faire votre commande par téléphone ou par mail (sarlbel79@orange.fr). Retrouvez la liste des produits ainsi que leurs prix sur leur page Facebook (https://www.facebook.com/sarlbelpapinprimeurs).

En plus du marché de Celles-sur-Belle le mercredi, vous pouvez les retrouver le mardi au marché de Melle et à celui de Lezay sous les halles, le jeudi à Brioux-sur-Boutonne, le vendredi à Melle et le samedi à Saint-Maixent-l'Ecole sous les halles et de nouveau sous les halles de Lezay.

BOUCHERIE – TRIPERIE

LE COROLLER CHRISTOPHE : 06 81 61 91 25

Originaire de Saint-Maixent-l'Ecole, Christophe LE COROLLER vient depuis 21 ans sur le marché de Celles.

Son père, Yves LE COROLLER venait déjà au marché de Celles-sur-Belle dans les années 70.

Il se fournit 3 à 5 fois par semaine principalement à l'abattoir de Bressuire et à l'abattoir de Saint-Eanne.

En plus du marché de Celles le mercredi matin, on le retrouve à la Crèche le mardi, à La Mothe-Saint-Héray le jeudi, à Melle le vendredi et à Saint-Maixent-l'Ecole le samedi.

BOUCHERIE – CHARCUTERIE STÉPHANE BERGEON

2 ROUTE DE MONTIFAUT
79370 VERRINES-SOUS-CELLES
05 49 32 98 03

Stéphane BERGEON a installé son entreprise à Verrines en 2004. Il a racheté en 2006 le fond de commerce de la charcuterie "Aux 3 petits cochons" à Melle dont la spécialité était les boudins blancs. Il est aujourd'hui à la tête d'une équipe de 5 personnes.

Tous les produits sont faits maison à partir de matières premières venant de l'abattoir de Lusignan ainsi que de la Socopa, abattoir à Celles-sur-Belle.

Ses spécialités sont l'andouille et l'andouillette, qu'il a commencé à produire en 2004, lorsqu'il a racheté une entreprise d'Augé (Etablissement Berthonneau).

Vous pouvez retrouver la charcuterie Bergeon sur les marchés de Lezay le mardi, Celles-sur-Belle le mercredi et Melle le vendredi.

Vous pouvez également passer en boutique le mercredi et le vendredi de 15h à 19h, le jeudi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

LES FROMAGES D'OLIVIER

OLIVIER PASSEBON
86600 CELLES L'EVESCAULT
06 75 41 83 58

Olivier PASSEBON est originaire de Parthenay. Suite à une reconversion professionnelle, il a créé son entreprise "Les Fromages d'Olivier" en Aout 2022. Le 3 août, il s'installe sur son premier marché : celui de Celles. Sur son étal, vous trouverez des fromages mais aussi des yaourts, du beurre, des œufs et des saucisses sèches.

En ce qui concerne les fromages de chèvre, il se fournit chez des producteurs locaux : à la ferme de la Pérotonnerie à Rom ou à Périgné par exemple.

Vous pouvez retrouver les fromages d'Olivier aux marchés de Chauvigny (86) le mardi et le jeudi, Poitiers le vendredi et Saint-Maixent-l'Ecole le samedi.

MOTS VOLANTS

06 87 08 83 61
CONTACT@MOTSVOLANTS.FR
MOTSVOLANTS.FR

Marie Sabourin, libraire depuis plus de 17 ans, débarque sur le marché de Celles au volant d'un ancien camion de pompier réaménagé en librairie. Elle vous propose un assortiment de livres neufs ainsi que ses conseils.

Retrouvez la librairie ambulante les "Mots Volants" les 2èmes mercredis du mois sur le marché de Celles-sur-Belle.

Celles-sur-Belle
Ville en poésie

QU'EST-CE QU'UN VILLAGE OU UNE VILLE EN POÉSIE ?

Les appellations Village en Poésie et Ville en Poésie sont attribuées, par le Printemps des poètes, aux communes qui donnent à la Poésie une place prépondérante dans la vie locale et dans la politique culturelle municipale. Les communes doivent répondre à au moins cinq critères sur la charte qui en comporte quinze. L'appellation est attribuée pour trois années, à l'issue desquelles un bilan détermine le maintien de cette distinction.
L'appellation est obtenue en contrepartie d'un engagement durable et renouvelé de la municipalité qui prendra de nouvelles initiatives poétiques pérennes pour conforter les pratiques culturelles locales. Le Printemps des Poètes encourage vivement les actions allant dans le sens d'une large découverte des voix poétiques (invitations de poètes pour des lectures, rencontres ou résidences ; composition et densification d'un fonds poétique dans les bibliothèques…). Il accorde aussi une attention particulière aux initiatives accessibles à tous et intergénérationnelles, ainsi qu'à celles qui inscrivent la poésie dans l'espace public (rues ou établissements baptisés de nom de poètes, affichages poétiques…).

Petite histoire de la poésie celloise

2003 : mise en place d'une Semaine poétique celloise, liée au Printemps des poètes. Afin de soutenir et développer cette initiative municipale, un atelier de poésie est créé en 2006 au sein du Foyer rural de Verrines, par Guy Griffault (ancien directeur de l'école primaire de Celles) et Huguette Quintreau (enseignante retraitée). L'atelier d'écriture "Les Écrits de la Belle" et l'atelier de lecture à haute voix "Les lecteurs en Celles" étaient nés…

Il est apparu rapidement que cette entreprise poétique devait d'abord s'appuyer sur les enseignants des écoles et du collège. Dire que la poésie celloise s'est construite au jour le jour, pas à pas, n'est pas un vain mot. Elle a d'abord commencé dans une classe du primaire où l'enseignante avait participé, avec ses élèves, à un atelier d'écriture animé par Huguette Quintreau, à l'abbaye. Ensuite, ce fut une deuxième classe et maintenant on écrit de la poésie dans les **"Écoles en poésie"** de Celles et Verrines, ainsi qu'à l'école de Montigné.

En 2006, un atelier d'écriture poétique a démarré aussi au collège François Albert avec l'aide de la documentaliste. Au début, seuls quelques élèves y ont participé mais des professeurs, interpellés par les écrits de leurs élèves, ont collaboré à ce projet, avec le soutien du principal. Aujourd'hui, on écrit, on lit, on écoute de la poésie dans toutes les classes du collège de Celles qui est devenu **"Collège en poésie"**.

Il va sans dire que Guy Griffault et Huguette Quintreau ont apporté leur soutien par des interventions dans les classes, à la demande des enseignants, afin d'initier les élèves aux subtilités de l'écriture poétique.

Toute cette ferveur poétique a abouti, dès les premières années, à l'édition d'un "Recueil de poèmes des Jeunes" rassemblant les 3 ou 4 poèmes de chaque classe, sélectionnés par un jury composé d'une dizaine de personnes sensibles à la poésie. Quant aux "Écrits de la Belle" et aux "Lecteurs en Celles", ils se sont mobilisés dès le début pour accompagner, par leurs écrits ou leurs lectures, toutes les manifestations poétiques celloises.

Puis vint le temps des poètes. En 2010, Paul Badin (poète) est invité à Celles. Il deviendra un précieux conseiller, tant pour l'organisation des jurys poétiques que pour l'animation des ateliers d'écriture. Il a été également largement sollicité pour l'organisation, en 2011, du projet poétique franco-brésilien "De la Belle à l'Itaúnas", réunissant des poèmes d'enfants des deux pays, traduits dans les deux langues. À la suite de Paul Badin, de nombreux poètes seront invités lors des Semaines poétiques celloises.

2013 : obtention du label "Ville en poésie". Ce label marque un tournant dans la vie poétique celloise. C'est la reconnaissance des différentes actions menées durant les dix années précédentes. C'est aussi un engagement à dynamiser, tout au long de l'année, la poésie sur la commune de Celles, par des animations, des rencontres, des expositions, etc…

Celles-sur-Belle fut la première ville des Deux-Sèvres et de Poitou-Charentes à obtenir le label "Ville en poésie".

La poésie celloise aujourd'hui

"LES ÉCRITS DE LA BELLE" : cet atelier d'écriture fonctionne avec 7 ou 8 cessions par an, animés par Huguette Quintreau ou d'autres membres de l'atelier. Parfois, dans le cadre de la préparation du Printemps des Poètes, un poète est sollicité pour l'animation d'un atelier d'écriture ouvert à tous ceux qui veulent découvrir la poésie celloise. L'atelier des Écrits de la Belle édite régulièrement des recueils de poésie sur des thèmes choisis.

"LES LECTEURS EN CELLES" : ce groupe de lecteurs de l'atelier de poésie, en relation avec l'atelier d'écriture, est sollicité régulièrement afin de lire poèmes ou textes poétiques en prose, dans le cadre de manifestations locales (découverte du promenoir poétique, animations organisées par le Pays d'Art et d'Histoire…).

LES SEMAINES POÉTIQUES CELLOISES : temps fort de l'année poétique celloise, ces Semaines poétiques entrent dans le cadre du Printemps des Poètes, évènement national ayant lieu chaque année, durant deux semaines, au mois de mars. À Celles, les animations pendant les Semaines poétiques s'étalent sur tout le mois de mars.

La publication d'un Recueil de poésie des Jeunes est l'un des points forts de ces Semaines poétiques. Comme évoqué précédemment, il regroupe les poèmes sélectionnés dans les classes participantes (environ une douzaine chaque année, 16 prévues pour 2023), de la classe de maternelle de Montigné, avec un poème collectif, jusqu'aux classes de 3e du collège. Chaque classe présente 10 poèmes au jury, composé d'enseignants et de membres de la commission "culture" du conseil municipal, qui en sélectionne 3 ou 4. Quant aux 10 poèmes présentés, ils font l'objet d'une exposition à travers la commune, sur des panneaux en bois, dans le hall d'Intermarché et sur les vitrines de la salle Dalban.

UN POÈTE EST INVITÉ chaque année à ces Semaines poétiques. Il est chargé de rédiger la préface du Recueil des Jeunes et est invité à une soirée "Rencontre-lecture" à l'abbaye royale, au cours de laquelle il présente ses œuvres, présentation suivie d'un temps d'échange avec le public.

Spectacle poétique 2019 - Kalamna

Autre moment fort agréable de nos Semaines poétiques, le spectacle poétique alliant, le plus souvent, musique et poésie. C'est une soirée permettant de découvrir et d'apprécier différentes compagnies de spectacles et d'échanger avec les acteurs et musiciens, en toute simplicité.

Durant ces Semaines poétiques, d'autres animations ont également lieu :

- des lecteurs assurent des temps de LECTURE DE POÈMES dans les classes des écoles primaires et maternelles de Celles, Verrines et Montigné, ainsi qu'auprès des résidents de l'EHPAD Les Chanterelles,
- les élèves d'une classe de primaire vont lire des poèmes au Club des Aînés,
- un "CAFÉ-POÉSIE" a lieu au Café du Lion d'Or, où chacun lit des poèmes de son choix,
- des "FACTEURS POÉTIQUES", composés de petits groupes d'enfants accompagnés d'adultes, circulent dans les rues de Celles et, de maison en maison, lisent des poèmes de leur composition ou les déposent dans les boîtes aux lettres. Ces enfants sont très bien accueillis, en particulier auprès des personnes âgées.

Malheureusement, depuis 2020, ces dernières manifestations n'ont pas pu avoir lieu, en raison de la crise sanitaire. Si tout va bien, nous espérons pouvoir les reprendre en 2023.

POÈTES ACCUEILLIS DANS LE CADRE DES SEMAINES POÉTIQUES CELLOISES :

2011 : Paul Badin
2012 : Jean-Claude Martin
2013 : Albane Gellé
2014 : Sofia Queiros
2015 : Patricia Cottron-Daubigné
2016 : Sophie G. Lucas
2017 : Jean-François Mathé
2018 : Cécile Guivarch
2019 : François de Cornière
2020 : Laure Cambau
2021 : Clara Regy
2022 : Amandine Marembert (photo)
…et prévu pour 2023 : Jean Le Boël

Les Semaines poétiques celloises se terminent par la remise des "Prix de poésie"

qui se déroule fin mars à la salle Dalban, au cours de laquelle les élèves sélectionnés pour figurer dans le Recueil des Jeunes sont invités à lire leur poème devant parents et amis invités pour l'occasion. Chaque élève reçoit un diplôme de lauréat. Cette manifestation sympathique est accompagnée musicalement, avec la mise en musique de certains poèmes.

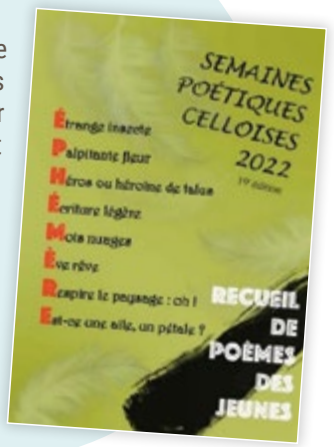

Ville en Poésie

Le promenoir poétique

Un promenoir poétique est un lieu de promenade où l'on peut découvrir des poèmes. Le promenoir poétique cellois suit un parcours du patrimoine local. Il a été mis en place dans un objectif d'ouverture et de partage.

À ce parcours ont été intégrés des poèmes gravés sur des plaques. Commencé en 2013, il se veut un hommage aux poètes d'aujourd'hui que nous accueillons dans nos lieux, mais aussi à ceux d'hier qui ont bâti notre mémoire. Tous les ans, ce parcours s'enrichit de 3 plaques supplémentaires, les poètes accueillis lors des Semaines poétiques s'engageant à fournir trois poèmes qui seront intégrés au parcours.

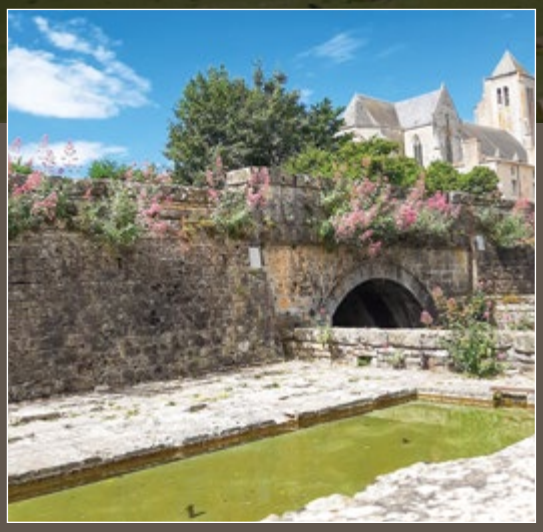

Ce promenoir poétique se veut également un hommage à tous ceux -enfants, adolescents, adultes- dont l'investissement, scolaire ou associatif, a permis à notre ville d'aller toujours plus loin en poésie. Une image numérique, réalisée par Jean-Luc Renaud à partir d'un poème de Jean-François Mathé (La vie atteinte, Éditions Rougerie, 2014) marque le départ de ce parcours d'une durée de 1 h00 à 1 h 30. Un "Mur de poésie" est aussi à découvrir dans l'enceinte de l'Abbaye.

Actuellement, ce promenoir compte une soixantaine de poèmes.

Vous trouverez un dépliant présentant le promenoir à l'accueil de l'Abbaye Royale.

Promenoir poétique au lavoir du Rochereau

Lien vers le promenoir poétique.
Scannez le QR-code pour télécharger le PDF

Les établissements scolaires sont également très actifs :

Au collège, des rendez-vous poétiques ont lieu toute l'année avec des lectures, des expositions, des rencontres qui permettent diffusion et partage de la poésie.

Pour ce qui est de l'école élémentaire, des classes de Celles et de Verrines ont participé, en 2022, à la Biennale des arts scolaires qui a donné lieu à de riches expositions au printemps, biennale dans laquelle le collège s'est aussi très activement engagé.

Rendez-vous donc au mois de mars prochain pour la 20e édition des Semaines poétiques celloises.

Association Belle et Lambon

L'association a pour principale activité la gestion et l'organisation de l'Accueil de Loisirs. Celui-ci est ouvert aux enfants scolarisés jusqu'à 13 ans, tous les mercredis et toutes les petites et grandes vacances scolaires, sur les pôles d'Aigondigné et de Celles-sur-Belle.

L'équipe d'animation propose des activités variées qui respectent le rythme et les besoins de l'enfant. Lors de chaque période de vacances, un projet est défini par groupe avec des objectifs éducatifs et ludiques. C'est bien plus qu'une garderie, c'est un lieu d'accueil, d'échange, de convivialité et de divertissement. L'association participe ou organise également différentes actions durant l'année (forum des métiers, fête annuelle de l'accueil de loisirs, la fête du jeu, soirée jeux, ateliers en familles…).

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook :
https://www.facebook.com/accueildeloisirs.belleetlambon/
Vous y trouverez les plaquettes avec tous les renseignements sur l'Accueil de Loisirs, nos projets et les séjours. Les plaquettes sont distribuées dans les cahiers des enfants avant chaque nouvelle période.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

LES MERCREDIS APRÈS-MIDI

L'Accueil de Loisirs "Belle et Lambon" est ouvert tous les mercredis de 12h00 à 18h30 sur les pôles de Celles-sur-Belle et Aigondigné. Les enfants scolarisés dans les écoles de Celles-sur-Belle et de Mougon sont pris en charge dès la sortie des classes par les animateurs de l'Accueil de Loisirs.
Des navettes permettent aux autres enfants de l'intercommunalité d'accéder à ce service toujours avec la présence d'un animateur :

- Une navette vers le pôle de Celles-sur-Belle pour les enfants scolarisés à Beaussais-Vitré, Montigné et Verrines.
- Plusieurs navettes vers le pôle de Mougon pour les écoles de Fressines, Sainte-Blandine, Thorigné, Aigonnay et Prailles.

Un repas est servi aux enfants.
Cependant, une prise en charge est possible après le repas vers 13h30.
Des animations sont proposées chaque après-midi suivies d'un goûter.
De 17h00 à 18h30 une garderie gratuite est proposée.

Rappel : il est impératif de respecter les dates d'inscription pour vous garantir une place. *Toutefois, passé ce délai, vous pouvez toujours nous consulter (téléphone, mail) pour connaître les places restantes et vous inscrire le cas échéant.*

LES VACANCES SCOLAIRES

Dates d'ouverture pour les vacances de l'année 2023 :

- Hiver : du lundi 6 au vendredi 17 février 2023
- Printemps : du mardi 11 au vendredi 21 avril 2023
- Été : du 10 juillet au vendredi 1er septembre 2023 (sur les deux pôles)
- Automne : du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023
- Fin d'année : du lundi 18 au vendredi 29 décembre 2023

Les activités se déroulent de 9h00 à 17h00 avec un accueil gratuit dès 7h30 et jusqu'à 18h30.
Le goûter et le repas sont compris dans le prix de la journée.
A titre indicatif, le tarif à la journée pendant les vacances d'été 2022 allait de 4,90€ à 14,50€ selon le quotient familial.

SÉJOURS/STAGE 2023

2 Séjours Trappeur (jeu de piste, VTT en forêt, pêche et parcours de branche en branche)
Séjour Équitation débutant (Randonnée équestre, activités à la couarde)
Stages 2023 en cours de construction

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

L'association propose des projets d'animation sur les Temps d'Activité Périscolaire (TAP). Ces projets d'animation permettent de découvrir notamment, le jeu dramatique, les techniques du fil tendu, des films d'animations, la photographie, l'art sous toutes ses formes.

MOMENTS EN FAMILLE

A la demande des familles, l'association propose des animations/moments à partager en famille. Des ateliers ont lieu pendant les petites vacances (couture, bricolage, cosmétique, cuisine …). Pendant les vacances d'automne, des ateliers ont été proposés dans le cadre de la semaine en famille organisée par la communauté de communes Mellois en Poitou. Cette semaine a rencontré un franc succès. Ces moments sont toujours riches d'échanges et de partages, l'équipe est ravie de la confiance accordée par les familles.

FONCTIONNEMENT

L'accueil de loisirs reçoit une subvention de la Communauté de communes Mellois en Poitou pour son fonctionnement.

Le bureau est constitué de bénévoles qui peuvent aussi aider sur certaines activités. Les salariés, eux, gèrent le fonctionnement et les ateliers.
Le bénévolat est important, il suffit de bien vouloir donner un peu de son temps.
Si vous souhaitez vous impliquer dans une équipe dynamique, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les missions possibles des bénévoles :

Préparer les plaquettes en vue de la distribution (ce qui peut se faire à la maison)

Aider sur les temps d'inscription avant les vacances (accueillir les familles, remplir et valider les dossiers)

Aider à la préparation et l'installation lors d'évènements

Partager ses compétences en bricolage, jardinage, couture, activités manuelles, théâtre (pour des conseils, mise en place d'ateliers, dons de matériel…)

DEUX ÉQUIPES COMPLÉMENTAIRES

LES MEMBRES ÉLUS DU BUREAU

Corinne LAFOND - Présidente
Gaëlle HIPEAU - Vice-présidente
Noémie GALARD - Trésorière
Julien MOREAU - Trésorier adjoint
Isabelle BILLARD - Secrétaire
Charline HIRAT - Secrétaire Adjointe
Et tous les bénévoles qui donnent de leur temps régulièrement (inscription, plaquettes…)

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Cécile CHIDA - Directrice
Amandine BRIERE - Directrice adjointe
Lydie-Marie BRIERE - Responsable secteur enfance jeunesse
Anaïs COLLIN - Animatrice socio-culturel
Céline MATARD - Animatrice socio-culturel
Audrey RIVAULT - Animatrice socio-culturel
Et tous les animateurs des mercredis et vacances.

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE
UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2023 ET VOUS ATTEND
POUR RENFORCER L'ÉQUIPE BELLE ET LAMBON.
La présidente, Corinne LAFOND

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
vous pouvez nous contacter au : 09 65 12 14 62
du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
accueildeloisirs.belleetlambon@gmail.com
ou consulter notre page Facebook :
https://www.facebook.com/accueildeloisirs.belleetlambon/

HBCC MEP

(Hand Ball Club Cellois – Mellois En Poitou)

Celles-sur-Belle est connu dans toute la France grâce à l'équipe fanion du HBCC-MEP qui joue au plus haut niveau national pour la deuxième année consécutive.

Mais si le HBCC est remarqué par son équipe fanion, locomotive du club, ce n'est pas par hasard. Dans l'ombre, le travail est toujours présent, efficace et sérieux. Après une dernière saison difficile mais qui a permis de se maintenir au plus haut niveau, le club a appris, continue à apprendre, et les bons résultats commencent à tomber. Pour garder ce niveau, il faut continuer à préparer l'avenir.

Sous l'équipe 1, fer de lance, l'équipe 2, réservoir de l'équipe fanion est en tête de sa poule de Nationale 2 (4ème niveau national).

Le Centre de Formation, sous la houlette de Jean Etienne, aidé par Baptiste, apporte aux jeunes formées tout ce qu'il faut pour jouer au plus haut niveau (tout en suivant leurs études et leur projet de métier) et alimenter les 3 équipes jouant au niveau national (LBE, N2 et la Filière 79, moins de 17 filles).

Les 9 équipes (de moins de 11 ans mixte à 17 ans pour la Filière) auxquelles il faut ajouter une école de hand avec des enfants de 3 à 8 ans pleins de vigueur, sont toutes encadrées par un entraîneur agréé ou en formation (dont Maëlle Caillaud qui suit plusieurs d'entre elles).

Ces équipes ont toutes des créneaux d'entraînement et sont inscrites dans un championnat où, à mi-parcours, elles sont leaders ou dans la première moitié du championnat. Ces résultats sont la suite logique du travail et de l'ambition du club.

Il faut remercier les parents et tous ceux qui se dévouent pour aider (déplacements chaque week-end). Tous ces acteurs (qu'ils soient encadrants, parents ou joueurs) sont des maillons d'une grande chaîne vers la réussite et le maintien d'un grand club de handball en terre celloise.

Cette formation a aussi des effets au-delà du club ; il n'est pas étonnant aussi de trouver des joueuses, formées ou passées par le HBCC, faire le bonheur d'équipes voisines départementales ou au-delà.

Esprit de famille aussi pour aider à performer est le maître mot du club. Ainsi, chaque joueuse de LBE est marraine d'une équipe de jeunes et participe à ses entraînements et à ses matchs (dans la mesure de ses possibilités).

Il faut aussi se faire connaître pour mieux exister ; c'est pour cela que les sections sportives du Collège François Albert et du Lycée Haut Val de Sèvre de Saint Maixent ont été créées et que les écoles élémentaires du secteur ont des interventions handball par le HBCC.

Outre le côté sportif et financier, le HBCC n'oublie pas notre Planète. A Celles, toutes les équipes ont remplacé les bouteilles plastiques, à usage unique, par des gourdes personnelles qui sont remplies avec l'eau potable du réseau. Les récipients pour déchets ont été ciblés pour un tri obligatoire pendant les rencontres.

Le club est aussi aux côtés d'une entreprise partenaire qui a décidé, avec une petite société niortaise “créateur de forêts” de planter, sur un terrain choisi en Deux Sèvres, autant d'arbres qu'il y aurait de buts marqués et de buts arrêtés par les gardiennes de l'équipe celloise durant toute la saison 2022-2023.

Le sérieux et le professionnalisme du club ont été démontrés et reconnus par la FFHB lors du premier “Interligues” 2022, qui renouvelle l'organisation des “Interligues” 2023 au HBCC-MEP fin mars.

Oui, le HBCC-MEP est un grand club et espère le rester. Et c'est, et ce sera grâce à vous, collectivités publiques, à vous, partenaires privés, à vous, bénévoles, à vous, supporters. Merci à vous, toutes et tous.

PLUS FORT ENSEMBLE

Le HBCC-MEP se souhaite, vous souhaite
une bonne année 2023, une année de bonheur,
de bonne santé et de réussites dans les projets.

Si vous voulez en savoir plus sur le HBCC-MEP :
6079004@ffhandball.net ; hbcc-officiel ;
www.hbcc-mep.com ; #PLUSFORTENSEMBLE

Partage de l'équipe école de hand avec les filles de la LBE (Photo de Anaïs)

L'octopus cellois

L'Octopus Cellois est un club de plongée. Ce sont des bénévoles, des encadrants, des adhérents actifs, une structure, du matériel, des activités, des sorties mais aussi de la solidarité, de l'humour, de l'amitié...

Le club propose des baptêmes et la préparation aux premiers niveaux de plongée (niveaux 1, 2, 3 et initiateur sous certaines conditions) pendant l'année avec des moniteurs bénévoles. Nous organisons des plongées en piscine, dans la fosse de Civaux, en milieu naturel et à l'étranger. Les plongées en milieu naturel sont diversifiées, elles vont de la carrière de St-Lin à la côte Atlantique, de la Méditerranée jusqu'à des contrées éloignées.

Le club dispose d'un local à Celles-sur-Belle avec du matériel : un compresseur, des gilets stabilisateurs, des bouteilles, des combinaisons etc. Les baptêmes de plongée se font toute l'année en piscine et l'été à Celles-sur-Belle.

Avec nous, dans une ambiance chaleureuse, essayez la troisième dimension ! Un sport loisir pas comme les autres, la découverte d'une nature encore sauvage sans compétition, dans le respect de l'environnement… Une activité écologique, à la portée de tous, seul ou en famille, sportifs ou non.

LES CRÉNEAUX PISCINE
L'hiver à Melle :
les mercredis de 20h à 21h30
et les dimanches de 12h30 à 14h30.
L'été à Celles-sur-Belle : les mardis à 19h.
RENSEIGNEMENTS
Pierre-Louis : 06 52 86 15 63
Francis : 06 84 85 50 27
octopus.cellois@gmail.com
https://octopus79.wixsite.com/accueil

Randonneurs cellois

Le club des Randonneurs Cellois organisait le 13 Octobre dernier son assemblée générale avec un taux de participants de 70 % de ses 104 adhérents.

La mairie de Celles-sur-Belle nous accompagne financièrement, en particulier pour nos actions de formations des accompagnateurs des marches et du balisage de 94 km de sentiers effectués chaque année.

Le club gère une marche hebdomadaire chaque jeudi à 13h30, au départ de la place du Rochereau à Celles-sur-Belle, avec 3 groupes de participants sur une distance de 5 km, 9 km ou 12 km. Une fois par mois une marche de 25 km est réalisée avec un groupe de 10 à 15 participants sur la journée, avec un pique-nique tiré du sac.

Ces balades se déroulent dans un rayon de 20 km, permettant aux licenciés et éventuels "apprentis" de faire vivre leur lien social. Elles sont conclues par un pot agrémenté de pâtisseries maison.

Une marche le 1er dimanche de chaque mois est également organisée au départ de la place du Rochereau à partir de 9h00.

Les randonneurs cellois organisent également 2 voyages annuels d'une durée de 3 ou 6 jours. Les prochains séjours (Juin et Septembre 2023) seront organisés en Côte d'Armor à proximité du Cap Fréhel et en Haute Vienne près du lac de Vassivière.
Ces parcours sont sécurisés par des accompagnateurs formés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre et adaptés au rythme de chacun, ils sont plus contemplatifs que sportifs.

Le bureau élu cette année de 12 marcheurs est dirigé par 2 Vices Présidents : Hélène CLISSON, Daniel CHARRIER et un Président : Gilbert GEMARD.

Alouette Twirling

Le twirling est un sport qui mélange la gymnastique, la danse et le maniement du bâton et qui se pratique en individuel, duo et équipe dès l'âge de 6 ans.

Une section éveil existe également pour les enfants de 3 à 5 ans. Elle a pour objectif d'aider les enfants à mieux connaître leur corps grâce à des exercices de motricité.
Le club de twirling cellois comprend pour cette année 12 licenciés pour la section éveil et 66 pour la section twirling.

Après le gala passé en octobre 2022, le club entame sa nouvelle saison et débutera les compétitions individuelles dès le 29 janvier 2023.

CETTE ANNÉE LE CLUB DE TWIRLING CELLOIS SERA À L'HONNEUR AVEC L'ORGANISATION DE LA COUPE NATIONALE FSCF LES 11 ET 12 MARS 2023 AU GYMNASE DE CELLES-SUR-BELLE.

Twirleurs, coachs, parents et bénévoles travaillent déjà sur ce grand événement pour lequel environ 800 personnes sont attendues.

Contact : Maréva SIMON : 06 33 46 36 73

Entour'Âge

La période que nous vivons depuis bientôt 3 ans, a accentué la fragilité des personnes en situation de rupture de liens sociaux et d'isolement.
C'est dans cet esprit que l'EHPAD "Les Chanterelles", l'Association Appui & Vous et l'ARS (Agence Régionale de Santé) se sont associés pour créer un pôle ressource de proximité appelé "Entour 'Âge". Ce service a débuté depuis mars 2021.

Mme DEMPURÉ Cécile
Coordinatrice

Il s'agit d'un service gratuit adressé aux personnes de 60 ans et plus sur le territoire de la commune. L'objectif principal est d'apporter un éclairage professionnel sur une situation (évaluation des besoins de la personne) afin de proposer un programme d'actions adapté à ses besoins.
Afin de rompre l'isolement et favoriser le lien social, le service "Entour'Âge" propose des ateliers (sorties culturelles, ateliers créatifs, sortie au marché, jeux récréatifs, veillée, ateliers "tablette numérique", ateliers "casques de réalité virtuelle"...) et des visites de convivialité.

Art créatif

Atelier casque réalité virtuelle

Parc aux oiseaux

Musée d'Agesci

Celles-sur-Belle
Belle à investir
CCAS

Comment nous contacter ?
Par téléphone, **au 06.71.27.50.33**
Par mail : **epr@ehpadchanterelles.fr**
Adresse postale :
EHPAD Les Chanterelles-Service « Entour'Age »
7 rue du Treuil 79370 Celles-sur-Belle

Services Civiques

Manon et Maëla - Services civiques

Depuis le 11 octobre, l'EHPAD "Les Chanterelles" accueille deux jeunes volontaires en service civique : Maëla et Manon.

Elles interviennent sur le service "Entour'âge", sur les différents services de l'EHPAD ainsi que sur la commune de Prailles-la-Couarde jusqu'au mois de juin 2023.

Leurs missions sont de :

DÉCOUVRIR DES MÉTIERS DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE ET EN ÉTABLISSEMENT.

AIDER AU "MIEUX VIEILLIR".

ÊTRE UTILE AUX AUTRES.

Manon et Maëla ont pu déjà découvrir et accompagner les résidents dans des ateliers et ont exprimé leurs premiers ressentis :

Maela : "J'ai découvert l'atelier "Nutrition" organisé par "Resanté-vous" et j'ai passé un agréable moment de partage avec les résidents. C'était génial !"

Manon : "J'ai passé un super moment de convivialité auprès de résidents et bénéficiaires du service "Entour'âge" lors de la veillée avec dégustation de gaufres autour d'un feu de cheminée."

Nous sommes heureux de compter parmi nous ces jeunes volontaires et leur souhaitons la bienvenue.

Jeux récréatif

Des vacances pour les résidents de l'EHPAD des Chanterelles !

Le 12, 13 et 14 octobre dernier, l'équipe des chanterelles a pris plaisir à accompagner 8 résidents de l'EHPAD en séjour à Noirmoutier. Ce voyage fait suite à un projet débuté il y a plus de 2 ans et qui a pris du temps à aboutir du fait de la crise sanitaire.

L'un des objectifs était de partager un moment convivial avec les résidents hors établissement et ainsi se découvrir dans un contexte différent. Ce séjour était très attendu tant par les résidents que par les 4 accompagnateurs (un animateur, une aide-soignante, une infirmière et l'aide-soignante coordinatrice).

Au programme : balade le long de la plage, visite de l'aquarium, restaurant, soirée crêpes, raclette, tout ce qui pouvait combler les attentes et demandes des résidents !

Les temps de repas étaient particulièrement conviviaux et agréables, et ont permis à chacun d'échanger sur sa vie et ses projets.

Ce voyage a pu voir le jour notamment grâce à différents partenaires, parmi lesquels : la commune de Celles-sur-Belle, l'association "les amis des résidents des Chanterelles", ou encore notre prestataire de location de matériel médical.

Un remerciement particulier également à l'EHPAD "Emile TAPON" à la Roche sur Yon qui nous a accueillis pour une pause déjeuner lors de l'aller.

Ce voyage fut une telle réussite que l'établissement réfléchit déjà à l'organisation du suivant.

A quand le prochain départ...
Au plus vite, les résidents l'espèrent !

Secours Catholique

Le Secours Catholique de Celles-sur-Belle ouvre son local tous les mardis de 14H à 16H30

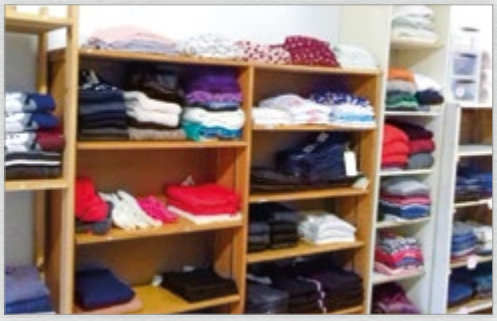

Autour d'une boisson, diverses activités y sont pratiquées : tricot, crochet, perles diamants, jeux de société, etc… Dans ce local, on trouve une boutique où vous pouvez acheter des vêtements, chaussures, neufs ou d'occasion (enfant, bébé, adulte) à petit prix. Vous pouvez nous rejoindre, pour passer un moment de partage, d'écoute ; tout le monde est bienvenu. Au moment des fêtes de fin d'année, l'association organise un repas solidaire, afin d'apporter un peu de joie supplémentaire dans cette période si importante. L'équipe de Celles reste ouverte à l'accueil de nouveaux bénévoles prêts à donner un peu de leur temps ; n'hésitez pas à nous contacter.

Secours Catholique - 5 bis rue de la Forge

Musée de l'Abbaye Royale

Antependium

Dans le bulletin de Juillet 2022, vous avez découvert ou redécouvert la clochette d'office à un ton. Cette fois ci, nous allons vous en apprendre plus sur deux autres objets présents au trésor de l'Abbaye Royale : Deux antépendia (antépendiums).

L'antependium ("qui pend devant" en latin) aussi appelé devant d'autel, est un élément décoratif réalisé en tissu, souvent du coton ou du lin orné de broderie et de verrerie (perles et pierres). Il est destiné à orner le devant de l'autel.

Les antépendia de la paroisse de Celles-sur-Belle ont été confectionnés pour l'un durant le quatrième quart du XVIIIème siècle et pour l'autre durant le XVIIème siècle.

antépendium du XVIIème siècle

Ce devant d'autel est fixé sur un cadre-châssis à 4 montants et 3 traverses assemblés à mi-bois. Le tissu de fond est en lin ou en coton à armure simple sur lequel repose un autre tissu en coton. Ce dernier est pourvu d'un décor dessiné par des cordelettes torsadées en chanvre qui en soulignent et en bordent les traits. Ce décor est brodé de perles tubulaires en verre bleu, marron, blanc, vert, beige ou en pierres noires.

La partie centrale est ornée de la colombe du Saint-Esprit flanquée de deux cornes d'abondance d'où sortent des feuillages s'enroulant en volutes.

antépendium du XVIIIème siècle.

Cet antépendium, caractéristique de la fin du règne de Louis XIV, serait un don effectué vers 1950 par une famille originaire de Niort qui l'aurait acheté chez un antiquaire.

Il est doté de trois volets, une partie centrale et deux retours, qui ont été réunis en un seul.
Le tissu de fond est en coton à armure simple sur lequel est posé un tissu en soie verte nuancée de jaune et moirée (qui possède des reflets changeants). Le décor est constitué de motifs rembourrés avec du chanvre cerclé de fils de métal plats et dorés entre lesquels sont brodées des perles tubulaires en verre blanc et marron. L'autre partie du décor est plate, les perles sont enfilées simplement sur des fils en coton non torsadés. La partie centrale est ornée de la colombe du Saint-Esprit s'inscrivant au centre d'une croix de Malte. Le reste du décor est constitué de rinceaux (ornement en forme de branchages enroulés) végétaux ou floraux.

Ces deux antépendia sont classés Monument Historique et l'ensemble des institutions compétentes porte un intérêt particulier à leur conservation et à leur entretien.

Détail de l'antépendium du XVIIème

Venez découvrir les antépendia ainsi que le reste du trésor de l'Abbaye aux horaires d'ouverture de l'Abbaye Royale :

Du mardi 25 Avril
au vendredi 16 Juin,
ouverture les mardis,
mercredis et vendredis
de 10h30 à 12h30
et de 14h30 à 17h30.

Du lundi 19 Juin
au dimanche 17 Septembre,
ouverture tous les jours
de 10h30 à 12h30
et de 14h30 à 18h30.

Pendant les vacances scolaires
(avril et octobre),
ouverture du lundi au vendredi
de 10h30 à 12h30
et de 14h30 à 17h30.

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur
le site de l'Abbaye Royale :
www.abbaye-royale-celles.com

Festival Lumières du Baroque

Pour sa nouvelle édition, le festival Lumières du Baroque aura lieu du 24 au 27 août 2023.

Ce sont des rencontres que l'on n'imaginait pas, des moments de découvertes dans le cadre majestueux de l'Abbaye Royale. La dernière semaine d'août, petits et grands se retrouvent sous le soleil, pour assister aux concerts de musique classique dont les codes sont bousculés. Tenue décontractée, discussion avec les artistes autour d'un verre, le baroque s'invite en fin d'été, à Celles-sur-Belle, pour le plaisir de nos oreilles.

Pas de thème particulier cette année, nous célébrerons ses 25 bougies. Eh oui, déjà 25 ans de musique baroque, et de théâtre, de spectacles pour les enfants... alors nous devons fêter cet anniversaire comme il se doit !

Appel à bénévoles

Nous cherchons des personnes motivées pour participer à l'aventure ! Rejoindre l'équipe, c'est partager sa bonne humeur et son savoir-faire à tout moment du festival : avant, pendant et même après !

La majorité des artistes sont logés dans des maisons celloises. Nous cherchons tous les ans des lieux d'hébergement. Si vous pouvez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

contact@mensa-sonora.com ou 07 67 04 04 73

Projet 2022-2023 de l'Ecole de Musique du Pays Mellois

Création d'un orchestre "Mellois-en-Poitou„

L'Ecole de Musique du Pays Mellois (EMPM) œuvre depuis plus de trente ans afin de proposer un enseignement musical de qualité sur le territoire de Mellois en Poitou. La pratique collective a toujours été au centre de notre projet pédagogique, qui s'est toujours efforcé de proposer des ensembles musicaux destinés au plus grand nombre.

Depuis 2019 la Communauté de Communes Mellois en Poitou a décidé de reconnaître l'école comme étant d'intérêt communautaire. Cet appui des élus renforce une de nos missions qui est de créer du lien entre les musiciens amateurs du territoire. C'est dans cette optique qu'en 2021-2022 un partenariat s'est engagé entre l'harmonie de Lezay et l'EMPM. Ce partenariat a débouché sur la présentation d'un concert partagé lors duquel deux morceaux en grand orchestre ont été interprétés.

L'objectif principal de cet "orchestre Mellois en Poitou" est de proposer aux sociétés musicales (Amis Réunis, l'Alouette, l'Harmonie de Lezay, le Brass Band de Limalonges...), ainsi qu'aux musiciens amateurs du territoire, de se retrouver lors de moments conviviaux autour de la musique.

Ce projet est ouvert à tous les musiciens appartenant à une structure existante ou non.

Les morceaux seront adaptés pour pouvoir être joués par des musiciens ayant environ 4 années de pratique musicale. Forte de son équipe de professionnels, l'EMPM s'occupera de l'arrangement des morceaux ainsi que de leur direction.

La base de l'ensemble sera composée des instruments constitutifs de l'orchestre d'Harmonie. Cependant, nous allons proposer sur une des rencontres d'étoffer cet effectif par des cordes (guitare, violon, violoncelle) et une chorale. Sur une autre rencontre nous travaillerons avec les percussions mandingues (Djembé, Doun-Doun).

En 2023, trois journées seront proposées (28/01/2023 à Chef-Boutonne, 08/04/2023 à Limalonges et 27/05/2023 à Celles-sur-Belle) afin de préparer la quatrième qui sera l'occasion de présenter le travail accompli lors de la fête annuelle de l'Ecole de Musique du Pays Mellois le 01/07 à Lezay.

Toutes ces rencontres seront ouvertes au public et gratuites pour tous.

EMPM - 4 bis, rue Jules Ferry 79500 Melle - Tél : 05 16 79 90 96 - www.empm.org

Festival du Souffle **Appel à bénévoles**

Depuis quatorze ans, le Quatuor Ellipsos organise, à l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle, le Festival du Souffle.

Il s'agit à la fois d'une académie de saxophone réunissant une vingtaine de jeunes musiciens stagiaires passionnés et d'une programmation éclectique autour des instruments à vent comme les cuivres, les bois et bien entendu la voix. L'engagement du festival va au-delà de la musique puisqu'il soutient l'UNICEF et la Fondation du Souffle.

Festival du souffle 2022

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure aux côtés des quatre musiciens du Quatuor Ellipsos en devenant bénévole avant et pendant l'événement, n'hésitez pas à nous contacter par mail : **festivaldusouffle@gmail.com**

La prochaine édition aura lieu du 17 au 23 juillet 2023 à l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle.

Le **Big Band Cellois**

Le Big Band Cellois, BBC pour les intimes, ce sont 17 musiciens (dont 2 membres britanniques), et une chanteuse.

BIG BAND EN FRANÇAIS C'EST GRAND ORCHESTRE ET CELLOIS C'EST PARCE QUE LA VILLE DE CELLES-SUR-BELLE A LARGEMENT PARTICIPÉ À SA NAISSANCE EN 2002.

Dans la pure tradition des grands orchestres de la période "swing", le BIG BAND CELLOIS évolue dans une configuration du type Count BASIE, Glenn MILLER, Duke ELLINGTON, et reprend notamment dans son répertoire les grands standards, sous la direction experte du trompettiste Guy BODET bien connu du monde du jazz. Titulaire du grand orchestre de Claude Bolling pendant 30 ans, Guy Bodet est un discret trompettiste qui a joué avec de grands artistes tels que Goldman, Higelin ou Abitbol.

C'est ainsi que début 2020 nous avons enregistré et sorti notre premier CD "Blue Skies" sous la direction de deux musiciens professionnels qui nous dirigent : Guy BODET et Pascal COMBEAU, tous deux habitués de la direction d'orchestre.

"Se faire plaisir et faire plaisir, telle est la raison d'être du BIG BAND CELLOIS".

Contact :
Richard BRUNEAU
06 16 56 34 34
www.bigbandcellois.fr
president@bigbandcellois.fr

Prochains concert :
SAMEDI 25 FÉVRIER 2023
salle des fêtes de
SAINT-PIERRE D'EXIDEUIL (86).

Le BBC en concert au Théâtre Jean RICHARD à NIORT (Photo BBC)

ArtenetrA
la passion de la musique classique

Cet été, lors de la 16e édition de notre festival, vous êtes venus nombreux partager notre passion pour la musique classique. Nous en sommes heureux et reconnaissants.

Maitrise Notre Dame ©ArtenetrA

Pour 2023, nous avons la joie de vous annoncer la création d'un nouveau festival : Musica Sacra en Pays Mellois. Un festival de musique sacrée pendant la période de Pâques, du 7 au 15 avril 2023.

Trois concerts vous sont proposés dont un à Celles à l'Église abbatiale le Vendredi 7 avril à 20h30.

La 17e édition de notre festival d'été se déroulera du 1er au 30 juillet 2023.

Nous prévoyons 23 concerts et 5 Master Classes.

Pour l'ouverture du festival, samedi 1er juillet à 20h30, nous aurons, cette année encore, le plaisir d'accueillir la Maîtrise Notre-Dame de Paris.

Pour la clôture du festival, dimanche 30 juillet, nous vous proposerons à 17h un récital trompette et orgue avec Romain Leleu et Jean-Baptiste Robin et, à 19h30, la soirée lyrique des étudiants de la Master Classe de chant de Leontina Vaduva.

Le programme détaillé du festival sera disponible dès le 15 mars 2023 sur notre site internet.

Depuis sa création en 2007, ArtenetrA développe son activité dans l'abbaye royale de Celles-sur-Belle et dans plusieurs lieux du patrimoine remarquable du sud des Deux-Sèvres.

Maitrise Notre Dame ©ArtenetrA

Vous souhaitez nous aider ?

N'hésitez pas à effectuer un don via notre site internet www.artenetra.com
ou en prenant contact par mail avec le trésorier d'ArtenetrA, tresorier@artenetra.com

Services

Service Technique Municipal

Chemin de la Vée 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 09 65 11 08 80
stcelles@orange.fr

Résidence "Les Chanterelles"

EHPAD de Celles-sur-Belle
7 Rue du Treuil 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 39
accueil@ehpadchanterelles.fr

Médiathèque

7 rue de l'Ancienne Mairie 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 88 33
bibliotheque.cellessurbelle@orange.fr

Ouverture au public
Mardi : de 15h à 18h30
Mercredi : de 10h à 13h et de 14h à 18h
Vendredi : de 15h à 18h30
Samedi : de 10h à 12h30

Abbaye Royale Celles-sur-Belle

12 rue des Halles 79370 Celles-sur-Belle
Tel. Accueil : 05 49 32 92 28
Tel. Conservation du patrimoine :
05 49 33 43 85
infotourismecellessurbelle@orange.fr
www.abbaye-royale-celles.com
www.musee-motos-cellessurbelle.fr

abbayeroyalecellessurbelle

Ouverture au public
Du mardi 25 avril au vendredi 16 juin :
les mardis, mercredis et vendredis de 10h30 à 12h30
et de 14h30 à 17h30
Du lundi 19 juin au dimanche 17 septembre :
tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Pendant les vacances scolaires (avril et octobre) :
ouverture du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30
et de 14h30 à 17h30

Communauté de commmunes Mellois en Poitou

Siège administratif : Les Arcades
2, place de Strasbourg 79500 Melle
Tel. : 05 49 29 02 90
accueil@melloisenpoitou.fr

Ouverture au public
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Office de Tourisme du Pays Mellois

2 place Bujault 79500 Melle
Tél. : 05.49.29.15.10
officedetourisme@paysmellois.org
decouvertes.paysmellois.org

Ouverture au public
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mardi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Samedi : 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Dimanche : Fermé
Jours fériés : de 14h à 18h (d'avril à septembre)

France Services

accueil uniquement sur rendez-vous
au 05 49 08 18 87
franceservices.cellessurbelle@melloisenpoitou.fr

Horaires
Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 9h -17h30
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 9h -17h30
Vendredi : 13h30 - 17h
horaire adapté si besoin

Nos mairies

Mairie principale de Celles-sur-Belle

1 avenue de Limoges 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 17
mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr
www.ville-celles-sur-belle.com

Commairie

Ouverture au public
Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Mardi : de 13h30 à 17h
Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Tenez-vous informé en "temps réel"
avec notre application CityAll

Mairie déléguée de Montigné

Rue de l'église Saint-Martin - 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 82 29
mairie-montigne@orange.fr

Ouverture au public
Mercredi : de 13h30 à 15h30

Mairie déléguée de Verrines-sous-Celles

2 rue de la Cure - 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 70 69
mairie.verrinessouscelles@orange.fr

Ouverture au public
Mercredi : de 16h à 17h30

Mairie déléguée de Saint-Médard

1 place du Platane - 79370 Celles-sur-Belle
mairie-stmedard79@orange.fr
Tel. : 05 49 07 10 55

Ouverture au public
Mercredi : de 11h à 12h